

## PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE CANNES-SALINES

### TITRE DU PROJET

### Programme de rénovation urbaine Cannes-Salines rue François Pietri

### OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Actions et prévention contre les inondations

### LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Ajaccio, quartier des Salines

### DURÉE DU PROJET

**36 Mois**

### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

La Ville d'Ajaccio fait partie des communes du Sud de la France susceptibles d'être touchées par des inondations de très forte intensité. La loi de modernisation de la sécurité civile en date du 13 août 2004 a renforcé et précisé le pouvoir de police du Maire en matière de gestion des risques majeurs. Cette loi charge le Maire de l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde propre à sa commune. [Plan Communal de Sauvegarde, prévenir, agir, prendre en charge et avoir les bons réflexes en cas de catastrophe naturelle].

Le Conseil municipal du 6 juillet 2015 a approuvé le Plan Communal de Sauvegarde de la Ville d'Ajaccio. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques de la sécurité intérieure.

Suite aux inondations de 2008, la Commune d'Ajaccio s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).

Ce programme a pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation, en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la population, les biens, les biens, les activités économiques et l'environnement. Outil de contractualisation entre l'État et la Collectivité Territoriale de Corse, le dispositif PAPI permet la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

## PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE CANNES-SALINES

Le PAPI de la Commune d'Ajaccio est ainsi orienté suivant 5 axes :

- l'amélioration des connaissances et le renforcement de la conscience du risque ;
- l'amélioration de la surveillance et les dispositifs d'alerte ;
- la mise en place des plans de prévention et les mesures de réduction de la vulnérabilité ;
- la restauration des champs d'expansion de crue et l'amélioration de la gestion dynamique des cours d'eau ;
- le développement des aménagements collectifs de protection localisée des lieux habités et le réaménagement des exutoires pluviaux des quartiers des Cannes et des Salines.

Dans la continuité des aménagements engagés sur le secteur du Quartier des Cannes et dans la rue Jean Luis et l'avenue Maréchal Juin. La Commune d'Ajaccio poursuit les aménagements nécessaires à la prévention des risques hydrauliques et hydrologiques sur le quartier des Salines par la réalisation de travaux qui s'inscrivent dans le Programme de Rénovation Urbaine et sont au niveau de la rue François Pietri.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- Travaux hydrauliques de réseau d'eau pluviale dans la rue François Pietri;
- Pose d'un collecteur alimentant le structurant de la rue Jean Luis récupérant la partie basse du Chemin de Candia;
- Création d'un nouvel espace public (la place des Salines);
- Traitement des axes routiers et piétons, amélioration de l'éclairage, mise en place de nouvelle plantation, rénovation du mobilier urbain et pose de signalétique.

## PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE CANNES-SALINES

**COÛT TOTAL DU PROJET**

**599 292 € HT**

**PLAN DE FINANCEMENT DE  
L'OPÉRATION PORTÉE  
PAR LA VILLE D'AJACCIO**

FEDER : 30% (PO-FEDER 2014-2020)  
COMMUNE : 20%  
ÉTAT : 35%  
RÉGION : 15%

**CONTACT POUR PLUS  
D'INFORMATION**

Direction des Affaires Européennes et Internationales de la Ville  
d'Ajaccio - [contact.daei@ville-ajaccio.fr](mailto:contact.daei@ville-ajaccio.fr)